

COMMUNIQUE de PRESSE

Alerte météorologique **Vigilance Orange (niveau 3 sur 4)** **Pluie – Inondations**

*A compter de ce jeudi 11 juin à 6h
et jusqu'à demain vendredi 12 juin à 7h*

La préfecture vous informe que **le département du Morbihan est placé par Météo France, à compter de jeudi 11 juin à 6h et jusqu'à demain, vendredi 12 juin à 7h, en vigilance orange (niveau 3 sur une échelle de 4) pour risque de pluie- inondation.**

Des pluies d'intensité faible circulent actuellement sur le département.

Après une accalmie en soirée et en début de nuit, des pluies modérées gagnent par l'ouest et atteignent leur intensité maximale en début de matinée. **Au pic de son activité, les intensités pluvieuses peuvent dépasser les 50 mm (ou litres par m²) en quelques heures.**

Par la suite, les pluies modérées persistent jusqu'en soirée et sur l'ensemble de l'épisode, **les cumuls de pluies attendus sont compris entre 40 et 60 mm (ou litres par m²) en 24 heures et peuvent dépasser localement les 70 mm (ou litres par m²) en 24 heures.**

À noter, dans la journée, sur le Morbihan et le Finistère, des rafales de vent de sud-est sur le littoral et caps exposés entre 70 et 80 km/h et dans les terres entre 60 et 70 km/h. D'autre part, dès le milieu de la nuit et jusqu'à la mi-journée, quelques orages peuvent se produire sur le littoral.

Conséquences possibles :

- Des inondations importantes sont possibles.
- Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau et des perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.
- Des coupures d'électricité peuvent se produire.
- Les digues peuvent être fragilisées ou submergées.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.

Conseils de Comportement :

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents ; Respectez, en particulier, les déviations mises en place ;
 - Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux ;
 - Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.